



RECOMMANDEE

Au Collège communal
de et à

7120 ESTINNES

Jambes, le 11 mai 2026

N/Réf. : AG/2026/JMS/cp



Carine.pourignaux@letec.be
081/32 27 05

**CONCERNE : Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'O.T.W. du
10 juin 2026**

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 8 avril 2026, l'Assemblée générale ordinaire de l'OTW est fixée au **mercredi 10 juin 2026 à 11 heures**, dans les locaux des Moulins de Beez, rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur.

La séance sera ouverte à 11 heures. Pour que cette heure d'ouverture puisse être respectée, **les formalités d'inscription pour participer à l'assemblée commenceront à 10 heures 30 et seront terminées à 10 heures 50.**

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport du Conseil d'administration
- 2) Rapport du Collège des Commissaires aux Comptes
- 3) Approbation des comptes annuels de l'Opérateur de Transport de Wallonie arrêtés au 31 décembre 2025
- 4) Affectation du résultat
- 5) Décharge aux Administrateurs de l'Opérateur de Transport de Wallonie
- 6) Décharge aux Commissaires aux Comptes.

Le rapport annuel intégral pour l'année 2025 est disponible sur notre site Web via les liens suivants : <https://letec.link/RA> et [https://letec.link/Rapport financier](https://letec.link/Rapport_financier).

L'Assemblée générale ordinaire **sera suivie d'une Assemblée générale extraordinaire** dont l'ordre du jour est fixé comme suit :

- 1) Modifications des statuts portant sur l'article 8 relatif à la cession d'actions.

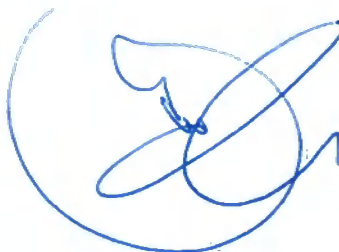
Les documents relatifs à cette Assemblée générale extraordinaire sont accessibles via le lien ci-après : <https://letec.link/statuts>.

Afin de pouvoir participer aux assemblées générales, le délégué de votre commune devra se munir du formulaire ci-joint complété par l'organe compétent (***à compléter - au nom d'une seule personne - et cela même si la désignation du délégué a déjà fait, antérieurement, l'objet d'une délibération signifiée à l'OTW***).

Je vous remercie de me communiquer pour le 8 juin au plus tard le nom du mandataire qui représentera votre commune.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Omer LALOUX



OTW

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire

mercredi 10 juin 2026 à 11 heures

PROCURATION

Actionnaire :

Représentée par : M./Mme (nom)

(prénom)

(qualité)

déclare donner procuration à : M./Mme (nom)

(prénom)

(qualité)

Adresse e-mail :

aux fins de le/la représenter aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires qui se tiendront le mercredi 10 juin 2026, et d'y voter ou s'abstenir en son nom sur tous les points figurant à l'ordre du jour

(Signature)



t de Wallonie
Bovesse, 96 • 5100 NAMUR



RP
AR RECOMMANDÉ | AANGETEKENDE ZENDING | EINSCHREIBESENDUNG



MENT EN COMMUN !

